

## Compte rendu de réunion

---

**Comité Directeur du 08 novembre 2014**

### **Présents :**

Madame Durand, Messieurs Savinaud, Sinatti, Soulhol, Meyniel, Tournié, Beffara, Comte, Dolique.

### **Excusés :**

Messieurs Bastit, Guenon, Berquet, Frescaline, Grafoulières.

### **Sites :**

#### **Soult :**

*Nous avons prévu le nettoyage du fossé bordant le terrain d'atterrissage officiel dans les prochaines semaines. Les demandes d'autorisations auprès des propriétaires, monsieur Delvert et monsieur Meyniel seront gérées par Martine Durand. Le coût de l'opération est estimé à environ 200 € (entre 3 et 4 heures de travail avec une épareuse à 60 €/h.)*

*Jean-Noël Beffara nous propose également de négocier auprès de monsieur Meyniel l'autorisation de rétablir l'atterrissage officiel à son emplacement d'origine et ainsi nous permettre de bénéficier d'un terrain plus vaste et plus ouvert. Une amélioration indispensable pour les deltistes et un plus non négligeable pour les parapentistes.*

#### **Le Roc Ouest :**

*Les rochers du décollage seront arasés très prochainement. Jean Luc Moulène interviendra avec son matériel professionnel en fonction de son emploi du temps. Philippe, Michel et Jacques seront sur place pour l'assister.*

#### **Projets de nouveaux sites :**

*Mezels, Glanes et Strenquels ont été évoqués :*

- *Mezels : Le rendement n'est pas démontré.*
- *Glanes : Nous n'avons pas l'autorisation de déboiser.*
- *Strenquels : mal placé vis à vis de l'activité commerciale aéronautique.*

#### **Matériel Bi places du club :**

*Nous allons proposer à Patrice Prunier de prendre en charge le stockage du matériel Bi places à son domicile de Meyronne. Le stockage actuel dans l'atelier de menuiserie d'Henri Mabru n'est plus et ne sera plus disponible.*

*Le bureau a pris la décision de vendre l'ensemble Biplace Paratech P5. Il sera proposé sur annonce publique à 1500 €. Toutefois un courrier sera adressé aux « biplaceurs » du club Castelnau Vol Libre pour leur proposer en priorité ce matériel au prix de 1100 €. Philippe Savinaud rédige le courrier aux pilotes concernés.*

### **Volet financier :**

*La situation financière du club au 31/10/2014 a été évoquée et est satisfaisante. Un bilan complet sera communiqué et commenté comme il se doit à l'Assemblée Générale par notre trésorier, Frédéric Sinatti.*

### **Calendrier et projets pour la saison 2015 :**

*Une journée tyrolienne sera programmée fin février ou début mars chez Hervé Duplan. Projet de tarifs 10€/pers. , 20 €/pers. avec pliage du secours. Nous demanderons prochainement à Loïc Berquet s'il veut bien nous organiser cette manifestation.*

*Une matinée pliages des secours à la salle des sports de Saint Sozy sera programmée fin avril. Nous aurons besoin du concours de Jean Marie Mas pour superviser cette activité et il ne sera probablement pas disponible avant.*

*Une journée découverte Delta (pour les adeptes du chiffon) au printemps est suggérée par Jean Noël Beffara accompagnateur / animateur club sous le contrôle bénévole d'Hervé Duplan Moniteur. Nous diffuserons cette proposition lors de l'Assemblée Générale.*

*Un projet de création d'un pôle compétition au niveau départemental a été évoqué. Cette solution peut permettre d'intégrer plus facilement de nouveaux pilotes dans l'activité qui seraient guidés par une structure spécifique.*

*Un rappel pour les propositions de sorties : N'oubliez pas d'informer la communauté de vos projets personnels de sorties, improvisées ou non. De nombreux adhérents sont demandeurs et seront ravis de vous rejoindre, ou de constituer un véhicule supplémentaire pour vous accompagner. Les moyens de communication actuels nous le permettent .**Adoptez l'esprit club !***

### **Nouveaux Statuts pour notre association :**

*Avec la création de l'école départementale du lot de vol libre qui était initialement greffée à notre association, d'une part, la pression exercée par la F.F.V.L. concernant les nouvelles contraintes des associations liées à la sécurité et à leurs responsabilités, nous pensons que le moment est venu de mettre à jour les textes des statuts de notre association. Nous allons donc préparer et diffuser aux adhérents ces nouveaux textes pour que chacun puisse se prononcer et nous l'espérons les adopter lors de l'Assemblée Générale.*

### **Adhésion au club :**

*Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2015 reste fixé à 30 €.*

### **Assemblée Générale :**

*L'A.G. aura lieu à la Mairie de Martel salle de l'Ancien Théâtre, le samedi 22 novembre 2014 à 16h30. Un apéritif sera offert par le club (Jean Hugues Guenon sera certainement une fois de plus l'homme de la situation) à l'issue de la réunion et sera suivi d'un repas au restaurant L'Atelier du goût à Baladou. Une évaluation du nombre de participants au repas est nécessaire, pour ajuster la réservation au restaurant. Courrier aux adhérents (Jacques Comte).  
Réunion préparatoire du Comité Directeur même jour, même lieu à 15h00.*